

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2022-078

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220712-CC_2022_078-DE



L'an deux mille vingt-deux
Le douze juillet à dix-neuf heures
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Salle du Conseil Communautaire à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves
GUGNE.

Date de convocation : 6 juillet 2022

Nombre de membres :

En exercice	37
Présents	22
Votes	28

PRESENTS :

Yves GUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID,
Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise
TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU
CASTEL, Anne RIBERON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET,
Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU,
Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Renaud PFEFFER, Christian FROMONT, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie
NICOLAY, Raphaëlle GUERIAUD, Thierry BADEL, Cyprien POUZARGUE, Gérard
MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Fabien BREUZIN donne procuration à Hélène DESTANDAU
François PINGON donne procuration à Yves GUGNE
Bruno FERRET donne procuration à Anne RIBERON
Denis LANCHON donne procuration à Jean-Pierre CID
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique MERLE

PETITE ENFANCE

**Approbation du
rapport annuel 2021
d'ACOLEA pour la
délégation de service
public Petite Enfance**

Rapporteur : Monsieur Olivier BIAGGI, Vice-Président délégué à la Petite Enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par
arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa
compétence en matière de Petite enfance,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du
4 juillet 2022,

Vu le bilan 2021 des crèches intercommunales déléguées à l'association ACOLEA,
présenté par Madame Fischer, Directrice du Pôle Petite Enfance au Conseil
communautaire de la Copamo le 12 juillet 2022,

Une partie de la compétence Petite Enfance de la Copamo, la gestion des 10
crèches intercommunales (177 berceaux), est déléguée à l'association ACOLEA
(ex SLEA) par une délégation de service public depuis le 1^{er} janvier 2013. Cette
délégation a été renouvelée par la délibération n° 078/18 du Conseil
Communautaire du 25 septembre 2018 pour une période de 5 ans.

Le délégataire doit, selon l'article L1411-3 du CGCT, présenter chaque année un
rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations
afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la
qualité de service. Il s'appuie sur des rencontres régulières entre techniciens
garantissant le suivi des actions et des places à attribuer au fil de l'année.

Cela permet d'appréhender concrètement les projets et les taux d'occupation
réalisés par ACOLEA tout au long de l'année, et d'en évaluer leurs résultats et leur
pertinence, pouvant donner lieu à des échanges afin d'envisager des adaptations
au contrat de DSP.

Ce rapport est aussi un moyen d'instaurer un dialogue permanent avec le délégataire permettant une approche détaillée de l'activité des crèches intercommunales sur le territoire.

Pour 2021, le taux d'occupation des 10 crèches du territoire a légèrement remonté par rapport à 2020, passant ainsi de 60.19 % en 2020 à 64.4 % en 2021. La pandémie COVID-19 toujours active en 2021 explique que ce taux d'occupation bien que meilleur qu'en 2020 reste faible par rapport à ce qui était prévu en prévisionnel (73.60%). Les crèches intercommunales ont ainsi accueilli 488 enfants contre 413 en 2020 (dont 9 enfants porteurs de handicap) ce qui représente 481 familles du territoire.

Impacts liés à la COVID-19 :

- 75 jours cumulés de fermeture
- 25 jours où la capacité a été réduite, dont 13 pour la crèche la Ribambelle (crèche réquisitionnée)
- Capacité réduite à 10 enfants pour la crèche réquisitionnée sur la période de confinement.
- Beaucoup d'absentéisme chez les enfants et les professionnels.

67 salariées assurent au quotidien l'accueil des enfants et la gestion administrative et comptable de ces 10 structures.

Il est à souligner, comme depuis de nombreuses années, le très bon travail et les bonnes relations entre l'association et la Copamo, entretenus par des rencontres régulières entre l'association et le Vice-président en charge de la Petite Enfance, la responsable Passerelle Enfance et le coordinateur enfance Jeunesse de la Copamo et par la participation aux commissions d'admission des places en crèche. Par ailleurs, un partenariat avec le LAEP Planète familles de la Copamo a été mis en place avec la participation de 5 professionnelles des différentes structures. Le résultat global de l'année 2021 pour l'ensemble des structures d'accueil de la Copamo est largement déficitaire (- 162 523 €).

Pour 2022, les perspectives d'ACOLEA sont :

- Retrouver le niveau d'activité et le taux d'occupation de 2019 d'avant COVID
- Continuer à accueillir les jeunes enfants dans toutes les structures dans les meilleures conditions possibles, en s'adaptant avec créativité et inventivité aux contraintes sanitaires
- Continuer à offrir un service de proximité en milieu rural, construit autour de projets permettant à chaque enfant et chaque famille de trouver sa place
- Proposer de nouveaux axes de travail en lien avec l'environnement et la dimension éco-responsable.

L'association ACOLEA, gestionnaire des crèches intercommunales, représentée par Mme Fischer, Directrice du Pôle Petite Enfance, a présenté en séance du Conseil communautaire du 12 juillet 2022, une synthèse de son bilan pour l'année 2021.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

APPROUVE le rapport concernant le bilan annuel 2021 de la délégation de service public Petite Enfance présenté par ACOLEA.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.



Le Président,
Renaud PFEFFER

PUBLIE LE 19 JUILLET 2022
RENAUD PFEFFER, PRÉSIDENT

Synthèse bilans d'activités 2021 Structures EAJE de la COPAMO

1 – Les établissements

1.1 La présentation de l'Association Acolea et des structures

L'association Acolea, à but non lucratif reconnue d'utilité publique est le gestionnaire de l'ensemble des structures d'accueil du jeune enfant du territoire de la COPAMO. Son siège social est situé au 12 rue de Montbrillant à Lyon 3^{ème} avec une antenne administrative à Mornant. La gestion de ces équipements s'effectue dans le cadre d'une délégation de Service Public. Celle-ci est effective depuis le 1er janvier 2013, renouvelée déjà 2 fois, dont la dernière depuis le 1^{er} janvier 2019 et qui arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Au service des enfants et des familles, Acolea a pour but de contribuer à l'épanouissement du jeune enfant, de protéger et d'éduquer l'enfant et l'adolescent en difficulté, d'aider les parents et, plus généralement, de permettre à chaque enfant, à chaque jeune, à chaque famille de trouver sa place dans la Société, à l'école, au travail, dans la cité. L'association regroupe cinq pôles distincts : l'inclusion sociale, la protection judiciaire de la jeunesse, le pôle médico-social, la protection de l'enfance et le pôle petite enfance.

Nom des structures et capacité	Communes D'implantation	Horaires D'ouverture	Dates de fermeture (hors covid)
Les Choupinous 12 places	Beauvallon (Chassagny)	De 7h45-18h30	Le 17/02 journée pédagogique Du 19 au 23/04 Le 14/05 Pont Du 02 au 30/08 Le 12/11 Pont Du 27 au 31/12
La Ribambelle 25 places	Mornant	De 7h30-18h30	Le 01/03: journée pédagogique Du 19 au 23 /04 Le 14 mai : Pont Du 02 au 30 /08 Le 12 /11. : Pont Du 26 au 31 /12
Les Fifrelous 18 places	Mornant	De 7h00-19h00	Le 03 /03 : journée pédagogique Du 10 au 17/04: Le 14 mai : Pont Du 02 au 30/08: Le 12/11 : Pont Du 27 au 31 /12

A Petits Pas 12 places	Orliénas	De 7h30-18h30	Le 02/04 journée pédagogique Du 12 au 16/04 Le 14 mai : Pont Du 02 au 30/08 Le 12/11 : Pont Du 24 au 31 /12
Pomme Reinette 15 places	Saint-Laurent d'Agny	De 7h45-18h30	Le 02 /04: journée pédagogique Du 12 au 16/04 Le 14/05: Pont Du 02 au 30/08 Le 12/11 : Pont Du 27 au 31/12
Trois P'tits Chats 24 places	Chabanière (Saint-Maurice-sur-Dargoire)	De 7h00-19h00	Du 5 au 11 /04 Le 14 /05 : Pont Du 02 au 30 /08 Le 4/11/21 Journée pédagogique Le 12/11/ Pont Du 24 au 31 /12
Nid d'Ange 18 places	Soucieu-en-Jarrest	De 7h00-19h00	Du 19 au 23/04 Le 14/05: Pont Le 15/07 : Pont Du 02 au 30/08 Le 12/11/ Pont Du 27 au 31/12
La Cajolerie 21 places	Soucieu-en-Jarrest	De 7h30-18h30	Du 19 au 23/04, Le 14/05 : Pont Du 02 au 30/08, Le 12/11 Pont Le 21/12 : journée pédagogique Du 27 au 31/12
Les Canailoux 12 places	Chabanière (Saint-Didier-sous-Riverie)	De 7h30-18h30	Fermeture du 19 au 23/04 Le 14/05 : Pont Du 02 au 30/08 Le 12/11/ Pont Du 24 au 31/12
Les P'tits Trognons 20 places	Chabanière (Saint Sorlin)	De 7h00-19h00	Fermeture du 19 au 23/04 Le 4/06: : journée pédagogique Le 14/05 : Pont Le 30/08, Journée de pré rentrée Le 12/11/ Pont Du 24 au 31/12

Toutes les structures ont été fermées à l'exception de la crèche la Ribambelle réquisitionnée durant la période de confinement imposée par le gouvernement du 2 avril au soir au 26 avril au matin qui correspondait en grande partie aux vacances scolaires de printemps, sachant qu'initialement 1 semaine de fermeture était prévue durant cette période pour les congés des salariés.

Le nombre de jours d'ouverture est de 194 jours en moyenne par structure (188 en 2020) et 20 jours pour la structure d'été.

1.2 La capacité d'accueil

Le nombre total de berceaux sur le territoire de la COPAMO s'élève à 177 berceaux.

1.3. le fonctionnement pendant la pandémie COVID 19

75 jours cumulés de fermeture dus à la pandémie (confinement et fermeture ponctuelle pour cas de covid).

Pour la crèche La Ribambelle (crèche réquisitionnée) :

Fermeture totale : le mardi 6 avril,

13 jours d'ouverture sur la structure réquisitionnée,

Capacité d'accueil réduite à 10 enfants : du 7 au 23 avril,

Nous avons accueilli sur cette période 24 enfants différents,

13 jours de réduction d'amplitude horaires pendant le confinement.

1.4 Le fonctionnement

Selon la configuration des locaux, les structures fonctionnent en sections ou en inter âge dans une salle de vie unique. Les équipes pluridisciplinaires sont composées de professionnels titulaires des diplômes d'infirmière, d'Educateur de Jeunes Enfants, d'Auxiliaire de Puériculture, du CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance). Chacun assure le bien-être, la sécurité et le confort des enfants. Le rôle de ces professionnels est d'accompagner les enfants vers l'autonomie et la socialisation, dans le respect de leurs besoins et de leurs développements psychomoteurs. Ces trois notions sont les axes principaux de nos projets pédagogiques. Privilégier l'autonomie, c'est accompagner l'enfant à faire par lui-même, sans faire à sa place ; l'encourager à faire seul, sans aide « physique ». Il est important de développer les capacités sociales des enfants pour leur apprendre à vivre ensemble. La socialisation passe par le fait de s'intégrer à un groupe et de s'y sentir bien. Enfin, la notion de respect est transversale à toutes les relations : le respect est à mettre en œuvre au sein des relations entre les enfants et les adultes. Respecter un enfant, c'est avant tout s'adapter à son rythme, à ses besoins et à son développement.

1.5 Le nombre d'enfants accueillis sur l'année

Nombre total d'enfants différents : 547 (478 en 2020)

Certains enfants ont bénéficié de contrats d'abord en occasionnels puis ensuite en réguliers, ou de contrats d'abord réguliers puis en péri et extrascolaires ce qui explique le nombre plus important dans le détail des contrats ci-dessous.

Régulier	Occasionnel	Périscolaire (enfant intégrant la crèche à 11h30 après l'école)		Extra-scolaire (mercredis et vacances)		Porteur de handicap	En urgence
		occa	régulier	occa	régulier		
551	80	3	13	7	37	9	26

1.6 Le nombre d'enfants ayant quitté la structure

221 enfants ont quitté les structures sur 2021. La majorité d'entre eux ont fait leur rentrée à l'école en septembre.

1.7 Le nombre de familles concernées

488 familles ont pu bénéficier d'un accueil en 2021 (413 familles en 2020)

Familles biactives	Familles mono-actives	Familles monoparentales
412	51	21

4 familles sont inactives.

15 familles sont suivies par la PMI ; 92 familles sont en parcours d'insertion.

La grande majorité des familles résident sur le territoire de la COPAMO. Seulement 7 enfants viennent d'autres communes environnantes (Sainte-Catherine, Tartaras, Rive-de-Gier et Craponne). Par contre, ces familles exercent leur activité professionnelle sur le territoire de la COPAMO.

1.8 Les taux d'occupation

2020		2021	
Facturé	Réalisé	Facturé	Réalisé
63.36 %	60,19 %	68.96 %	64.42 %

La pandémie COVID-19 toujours active en 2021 explique que ce taux d'occupation bien que meilleur qu'en 2020 reste faible par rapport à ce qui était prévu au BP (Réalisé 73,60 % / Facturé 75,60 %). Cette période de crise sanitaire, nous impose toujours d'être particulièrement vigilants à l'apparition de symptômes de la covid-19 chez l'enfant comme chez les professionnels des crèches. Les enfants symptomatiques mais aussi les enfants cas contact selon les consignes gouvernementales ne pouvaient pas être accueillis avec en plus une mise en isolement imposée de 7 jours

En plus de ce constat, sur Pomme Reinette et P'tits Trognons, les taux de remplissage restent faibles sur les vacances scolaires.

Les taux de facturation qui correspondent entre l'écart entre les heures facturées et les heures réalisées ont été en augmentation, notamment sur le mois de décembre 2021. Cela s'explique par des absences liées à la maladie de nombreux enfants et de courtes absences qui selon le règlement sont facturées. Quand ce taux est supérieur à 107% cela entraîne une diminution du montant de la PSU versé par la CAF

La crise sanitaire a aussi modifié l'organisation familiale : plus de télétravail, ce qui a réduit l'amplitude horaire pour certains enfants.

2 – Le personnel

2.1 La composition des équipes au 31/12/2021

Diplôme	Fonction	Nombre
EJE	Responsable	7
Infirmière/puer	Reponsable	1
EJE	EJE	8
Infirmière	Infirmière	1
AP	AP	24
CAP	AEPE (dont 1 sans CAP)	22
Remplaçantes volantes	AP	1
	CAP	2
Apprentissage CAP AEPE	Apprentie	1

Soit 67 salaires professionnels de la petite enfance (Dont seulement 2 hommes) soutenus administrativement par 1 comptable et 1 gestionnaire de paie qui sont installées dans un bureau à Mornant situé au-dessus de la trésorerie principale.

2.2 Les difficultés rencontrées

La principale difficulté se situe au niveau des remplacements des professionnels absents. Nous sommes confrontés à une pénurie de professionnels assez importante qui est un constat national qui nécessite une mobilisation de tous les partenaires : PMI, CAF, Institut de formation, région qui détermine les quotas des promotions autres associations gestionnaires, Ville de Lyon.

La chargée de recrutement salariée du siège administratif du Pôle Petite Enfance a pour mission d'assurer la recherche des candidatures en mobilisant entre autre Pôle Emploi, les plateformes de recrutement comme indeed, le bon coin, les réseaux sociaux.

Les absences des salaires ont également été en nette augmentation en 2021 notamment sur le mois de décembre, pour des raisons de contamination à la Covid ou parce qu'ils étaient cas contact ou en garde de leurs enfants en isolement en plus des absences maladies habituelles.

Les remplacements ont été effectués par des salariés en CDD mais de façon irrégulière. Les équipes ont dû s'adapter à ce manque de personnel et elles ont beaucoup pallié, en interne, en effectuant plus d'heures o en modifiant sans cesse leur planning de travail afin que les règles d'encadrement soient toujours respectées.

En cas de réelle impossibilité, les responsables ont dû adapter ponctuellement le fonctionnement de leurs structures soit en réduisant l'amplitude d'ouverture soit en diminuant la capacité d'accueil.

2.3 Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe ont lieu en alternance avec les réunions d'analyse de la pratique, en soirée. Elles ont eu lieu en présentiel ou en visio conférence selon les consignes sanitaires. Elles permettent aux équipes de se retrouver au complet, de partager les différents points de vue sur l'organisation et la vie des structures. Ces réunions permettent également de réfléchir aux pratiques professionnelles, de se remettre en question et de travailler sur une nouvelle organisation en lien avec les nouveaux protocoles qui n'ont eu cesse d'être modifiés et souvent à la dernière minute. Elles permettent aussi de faire circuler les informations et de faire avancer les projets.

Les responsables participent aux réunions mensuelles du Pôle Petite Enfance, organisées par la directrice du PPE et les 2 directrices adjointes. Ces réunions permettent d'échanger sur le quotidien des structures, de partager des compétences avec d'autres responsables, de faire part des difficultés rencontrées, de prendre connaissance d'informations diverses afin d'appliquer les procédures et des protocoles sanitaires communs.

2.4 Les séances d'analyse de la pratique

Toutes les équipes participent à des séances d'analyse de la pratique animées par un(e) psychologue vacataires. Les séances se sont maintenues en présentiel dans un espace suffisamment grand, avec aération, masques et distanciation.

Ces réunions permettent la libre circulation de la parole et de se positionner en tant que professionnel de la petite enfance, de pouvoir mettre en place des outils pour un meilleur accueil des enfants.

Les responsables participent de leur côté à des séances d'analyse de la pratique « cadres » avec les autres responsables de crèche du même secteur.

2.5 Les formations suivies par le personnel

Cette année, de nombreuses formations collectives ont pu avoir lieu comme: Les pratiques éducatives à la lumière des neurosciences, le sommeil, les transmissions avec les familles, les enfants et comportements difficiles, les gestes associés à la parole, l'art de la récupération, la prévention des gestes et postures. Et bien-sûr toutes les équipes sont formées aux exercices d'évacuations et à la manipulation des extincteurs.

19 salariés ont pu également bénéficier de formations individuelles. Les thématiques sont très diverses, en lien avec : l'alimentation, la littérature jeunesse, la nature, le logiciel petite enfance, la gestion du stress, snoezelen, être accueillante au sein d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent, le tutorat des stagiaires...

2.6 L'accueil des stagiaires

Nombre de stagiaires	Formations suivies
9	Stage 3ème
4	Stage BAC professionnel
2	Stage seconde

11	CAP AEPE
4	AP
1	EJE
3	Infirmier
1	Etudiant orthophoniste
1	Etudiant psychomotricité
1	Etudiant en psychologie
2	Reconversion professionnelle (stage d'observation)
TOTAL : 39 stagiaires	

2.7 La collaboration avec les compagnons thérapeutiques

Un psychologue institutionnel est susceptible d'intervenir au sein des structures à la demande de la responsable, d'un membre de l'équipe ou des parents. En effet si le comportement d'un enfant interpelle l'équipe, la met en difficulté, après concertation et accord des parents, le psychologue institutionnel peut venir alors observer l'enfant dans la structure. A la suite de cette observation, il propose à l'équipe des pistes de travail afin d'essayer de prendre en charge cet enfant de manière différente. Il peut également proposer les services d'un compagnon thérapeutique, étudiant en licence ou maîtrise de Psychologie : Aux Trois P'tits chats, à la Ribambelle et à Pomme Reinette, 4 compagnons thérapeutiques ont pu suivre ainsi 4 enfants.

Les compagnons thérapeutiques ont pour rôle d'accompagner les enfants afin de favoriser leur intégration dans les groupes ou de les accompagner dans leur développement. Ils sont considérés comme des membres des équipes sur lesquels les professionnels peuvent s'appuyer pour favoriser le bon accueil de l'enfant. Ils sont présentés aux parents et font régulièrement des points avec eux et le psychologue qui est son tuteur de stage

3 – La collaboration avec les partenaires extérieurs

3.1 La PMI

Les responsables sont très souvent en contact avec les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile du secteur. Des points réguliers sont organisés sur l'évolution d'un enfant ou d'une famille afin de soutenir les responsables des structures dans leur mission auprès des familles.

3.2 La CAF

Pas de liens directs avec la caisse d'allocations familiales puisque l'interlocuteur privilégié est le gestionnaire, directrice ou directrice adjointe du pôle petite enfance d'Acolea pour faire toutes les déclarations des données d'activité et financières.

3.3 Les Communes et la COPAMO

L'ensemble des responsables participe à toutes les commissions d'attributions des places. Les élus de la Communauté de Communes des Pays Mornantais sont également invités à y participer et peuvent questionner les responsables de structure sur leur fonctionnement interne.

Une réunion sur les critères d'attributions a été mise en place en fin d'année avec la responsable de passerelle enfance afin de les réviser et de les adapter aux nouvelles situations des familles. Le principe d'équité entre toutes les familles est scrupuleusement respecté.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la directrice du Pôle Petite Enfance (PPE), les élus, le service des finances et les coordinatrices Enfance Jeunesse remplaçantes

Plusieurs salariées du Pôle Petite Enfance d'Acolea interviennent comme accueillantes au LAEP

Il existe par ailleurs un partenariat réactif et efficace pour la gestion et l'entretien des locaux mis à disposition des structures ainsi que le prêt à titre gracieux des salles municipales pour des réunions

3.4 Les prestataires

Pour les repas : c'est la société SOGERES (dont la cuisine centrale est située à Rillieux la Pape) qui confectionnent les repas des enfants. Ils livrent la nuit en liaison froide et nous effectuons la remise en température à la crèche.

Les repas sont de bonne qualité et appréciés des enfants. 100 % de l'alimentation des bébés est bio et 70% de celle des enfants dès que la viande et le poisson est introduit dans l'alimentation du jeune enfant

Les barquettes dans lesquelles sont livrées les repas sont gardées afin d'être récupérées par SOGERES. Le laboratoire Qualtech est mandaté pour passer 2 fois par an à l'improviste dans les structures pour faire des prélèvements des plats cuisinés, d'un ustensile de cuisine, de la potabilité nécessaire comme les biberons sont préparés avec l'eau du robinet et la légionellose.

Pour l'entretien des locaux, Acolea poursuit avec la société CLN SERVICE située à Mornant. Une personne intervient en soirée, après le départ des enfants.

3.5 Les moyens de communication

La communication entre les salariés est primordiale et importante. Divers moyens sont mis en place tels que : le tableau d'affichage de la salle de repos et un tableau réactualisé chaque semaine sur les divers événements (congé, ateliers...). Les réunions d'équipes mensuelles facilitent la communication.

Concernant la communication avec les familles, des tableaux d'affichages sont à disposition. Du fait de la crise sanitaire, la communication par mail a largement été privilégiée afin de garder le lien avec les familles et de leur transmettre les informations de façon rapide.

4- Bilan des activités et projets

4.1 L'analyse des activités éducatives et sociales proposées

En lien avec leurs projets pédagogiques, les professionnels favorisent le jeu libre pendant les temps d'accueil et à différents moments de la journée. L'enfant choisit des jeux mis à disposition sans

l'intervention de l'adulte, ces temps sont importants pour son développement. Pour cela l'aménagement des espaces sont importants. Celui-ci est réfléchi en équipe et au sein des salles de vie des structures, nous retrouvons généralement :

- Un espace Moteur : pour pouvoir se mouvoir, bouger (toboggan),
- Un espace Construction : pour construire, déconstruire (lego, aimants, kapla...),
- Un espace Calme : pour pouvoir s'allonger, se reposer (livres, grosses peluches, coussins...),
- Un espace Symbolique : pour imiter, inventer, reproduire des scènes (Cuisine, dinette, docteur...),
- Un espace Figurine : pour reproduire ou inventer des actions, des situations... (Garage, voitures...).

Ces aménagements permettent de trouver un équilibre entre l'évolution des besoins des enfants et la nécessité de repères. Ces espaces sont proposés aux enfants afin de répondre à leur niveau de développement et leurs envies et sont également ouverts afin de favoriser les expérimentations et la socialisation de ceux-ci. Ils permettent également à l'enfant d'être dans le jeu libre, d'être acteur dans ses choix de jeux et de respecter les besoins et les rythmes de chacun. La journée des enfants est organisée en fonction du groupe et en alternance de jeu libre et de jeu dirigé. Des ateliers ou autres espaces « plus dirigés, cloisonnés » vecteurs d'éveil et de curiosité, sont proposés en alternance aux enfants mais sont en aucun cas une obligation.

Ils restent libres de choisir d'y participer ou non et peuvent quitter l'activité quand ils le souhaitent. L'accent est mis sur la découverte, la manipulation, l'exploration, le partage et le plaisir et non sur un « temps d'apprentissage » avec un résultat demandé et/ou une production.

De nombreuses activités favorisant l'éveil des enfants ont été proposées à savoir :

- Des ateliers de manipulation : Il s'agit de jeux de transvasement avec différentes matières comme des pâtes, de la semoule, de la pâte à modeler confectionnée à la crèche ou encore de la pâte magique maison,
- Des activités manuelles : Le coloriage, la peinture, le collage, les gommettes... Ces activités favorisent l'éveil artistique des enfants, stimulent leur imaginaire et leur inventivité. Il s'agit d'un mode d'expression, de communication pour les jeunes enfants, c'est un moyen d'entrer en relation et en interaction. L'enfant a plaisir « à laisser une trace ». Les équipes ont été attentives à offrir différents supports et matériaux afin que les enfants puissent explorer et exprimer leur créativité,
- L'éveil musical : temps de chants et/ou de comptines avec parfois association de manipulation d'instruments de musique. C'est aussi le moment où l'on intègre les codes sociaux en se disant bonjour et en nommant les personnes présentes. Cette présentation permet à l'enfant d'être accueilli, il favorise l'insertion de chaque enfant. Ils prennent conscience de leur place dans la crèche. Ce rituel est un point de repère, sécurisant qui développe la confiance en soi, favorise la socialisation et enrichit également le vocabulaire et la culture musicale des enfants,
- La littérature jeunesse : Les enfants ont pu regarder, manipuler et découvrir des livres au quotidien. En effet, un certain nombre de livres en majorité cartonnés, sont en libre accès aux enfants. Ils peuvent à tout moment s'installer et parcourir une histoire. D'autres types de livres comme les sonores, les contes audio, les imagiers sonores, les tactiles restent sous la surveillance d'un adulte car ils demeurent plus fragiles,

- L'expression corporelle /Motricité : des modules de psychomotricité en mousse ou en dur et du mobilier existant détourné de son usage premier sont également à disposition des enfants, lors d'activités spécifiques. Ils peuvent grimper, escalader, passer en dessus, en dessous, enjamber, descendre, glisser à leur guise à l'occasion de temps de jeux libres ou dirigés. Il permet de prendre conscience de son schéma corporel, ses limites, son enveloppe corporelle mais aussi de la place de son corps dans l'espace,

- Les jeux extérieurs : les salariés invitent régulièrement les enfants à évoluer dehors dans les cours privatives et encore plus depuis la pandémie car les activités à l'extérieur sont largement à privilégier pour éviter les risques de contamination. En effet, il nous paraît essentiel que les enfants puissent s'aérer et se mouvoir librement et ce, par tout temps et en toute saison. Nous leur proposons des jeux à l'extérieur en lien avec leurs besoins et leurs envies du moment : Jeux de balles, Jeux à tirer, à pousser, cerceaux, vélos, trottinettes, voiturettes, motos...

- Activités d'éducation à la santé : Avec cette pandémie, les enfants ont appris à se laver les mains régulièrement plusieurs fois dans la journée. C'est une pratique qui sera à conserver par la suite.

4.2 Les sorties

Le contexte sanitaire et les problématiques liées à la pénurie de personnel ont eu pour conséquence la réduction des sorties habituellement organisées. Par contre, si les enfants n'ont pas pu se rendre aux bibliothèques, ce sont les bibliothécaires qui sont venus au sein des crèches, le lien a pu ainsi être maintenu.

Certaines sorties à l'extérieur comme les sorties au sein des fermes pédagogiques ont pu quand même se dérouler en respectant au maximum les règles sanitaires.

La ferme « Ambéélante » a pu aussi se déplacer et s'installer dans la cour des Canailoux. Les enfants ont pu toucher, caresser, nourrir un âne, des chèvres, des moutons, un chien, un cochon, une poule et une lapine et ses petits.

4.3 Les intervenants extérieurs et les spectacles

Des animations « Kamishibaï » ont pu être proposées aux enfants. L'intervenante Anne-Lise Riou, ancienne éducatrice de jeunes enfants d'Acolea met en scène des histoires en mêlant la technique propre du Kamishibaï à la musique aux marionnettes... Les enfants sont ravis de découvrir une autre manière de raconter des histoires.

Les spectacles offrent une parenthèse dans la vie quotidienne de la crèche, ceux-ci ont pu être organisés mais uniquement pour les enfants car habituellement, les familles y étaient conviées (notamment « Loupapapou », spectacle organisé par la COPAMO, mais aussi « Le monde de Lalou », « le Noël de Nini », « De fil en histoires », « Chez moi », le spectacle Animalia...).

Des séances de yoga ont pu également être reconduites. L'objectif est de proposer à l'enfant une prise de conscience de son corps et de sa détente. Des jeux de doigts, de souffle, de chansons, d'histoires autour du corps, de déplacements et de détente rythment ce temps de « pause ». Les plus grands participent avec plaisir à ce moment de détente.

A la Ribambelle, un intervenant musical propose des chansons accompagnées d'instruments de musique et un intervenant du monde du cirque fait découvrir des instruments et des exercices propres au cirque : les balles, le jonglage, l'équilibre...

4.5 Les temps forts de l'année

Différents évènements ont pu se mettre en place durant l'année 2021 comme le carnaval, la chandeleur, la grande lessive, la chasse à l'œuf, les journées « déguisement »...

Cette année, la semaine de la petite enfance était organisée autour de la thématique du livre. Les enfants apprécient aussi les animations autour de la « semaine du goût ».

4.6 Les autres projets proposés dans l'année

Certaines structures, comme les Choupinous ou les P'tits Trognons empruntent des jeux à la ludothèque de Mornant. Cette adhésion permet de renouveler les jeux toutes les 8 semaines et suscite ainsi l'intérêt des enfants. D'autres projets ont pu se réaliser comme la plantation d'un arbre dans l'espace extérieur aux Canailoux ou la création « des albums des familles » afin de maintenir les liens avec les parents et les frères et sœurs au sein des crèches...

5 – La participation des familles

5.1 Les liens avec les parents

L'accueil des familles fait partie des priorités des projets pédagogiques des structures. Les professionnels mettent en place diverses actions favorisant la création de liens avec les familles. La crise sanitaire a cependant contraints les équipes à ne pas pouvoir réaliser toutes les actions qu'elles auraient souhaitées mettre en place. Le lien aux familles reste cependant une des priorités.

Comme la volonté des équipes est de favoriser le lien et les échanges avec les familles, certaines structures rédigent « des brèves ». Elles ont pour but d'informer les familles sur les événements importants et sur divers sujets en lien avec la petite enfance. Celles-ci sont également envoyées par mail.

Aux Fifrelous, « Les Fifrenews » permet de transmettre aux familles les différents projets, les sorties, les dates de fermeture de la crèche, la fêtes à venir, le tout illustré par des photos.

Un journal interne à A Petit Pas et à Pomme de Reinette intitulé « A pas de reinette » paraît 3 fois dans l'année. Il est pris en charge par deux membres de l'équipe et relu et validé par la responsable. Ce journal permet de tenir les familles informées des différentes activités, évènements ou temps forts de la structure. Il y a aussi une rubrique « pédagogie » avec des articles et informations tirés de revues professionnelles de la petite enfance. Le journal est également offert aux différents partenaires des structures.

Les réunions de rentrée

Certaines crèches ont pu mettre en place les réunions de rentrée, en invitant seulement les nouvelles familles, afin d'éviter tout regroupement important. Si elles n'ont pas eu lieu sur certains équipements, les responsables ont proposé aux familles et notamment aux nouvelles familles un temps d'échange autour de la présentation des équipes et de ses projets, de l'organisation et du rythme impulsé tout au long de l'année. De nombreux autres thèmes ont pu être abordés, au fil de la discussion.

5.2 Les Conseils de la Vie Sociale :

Le Conseil de la vie sociale (instance d'expression qui permet aux parents d'interroger le fonctionnement du service, d'être tenus informés des modifications et de donner leur avis sur l'organisation) a habituellement deux rendez-vous au cours de l'année : une première réunion au printemps et une deuxième à l'automne. En 2021, uniquement 6 CVS ont pu se tenir sur la fin de l'année, nous espérons pouvoir tous les remettre en place sur 2022.

Nid d'Ange

Le Conseil de Vie Sociale a eu lieu en fin d'année le 2/12/2021. Une rencontre entre 2 parents élus, 1 professionnelle de l'équipe, la responsable de la structure, la directrice adjointe d'Acolea, La coordinatrice petite enfance de passerelle enfance et le Maire de la mairie de Soucieu-en-Jarrest pour échanger sur les projets de la crèche. Un compte rendu a été transmis aux familles.

P'tits Trognons et Canailoux-Riverie

Le CVS se fait en commun pour les 2 crèches qui a eu lieu en octobre 2021

La Ribambelle

Réunion le 1^{er} décembre avec 3 parents délégués

A Petit Pas et Pomme Reinette

Le CVS se fait en commun pour les 2 crèches, il a eu lieu le 8 novembre 2021.

5.3 Les autres support de liens

Au sein de toutes les crèches, les équipes exposent beaucoup les photos des enfants dans un lieu approprié afin que les familles puissent voir leurs enfants « en image » « évoluer » à la crèche. Pour les enfants c'est un support de communication verbale de tous les instants.

Les Trois p'tits chats et Nid d'Ange réalisent également des livrets d'accueil pour faciliter l'intégration des parents et de leur enfant dans la structure lors de la période dite « d'adaptation ». Ils sont également un support des rendez-vous d'inscription avec les familles. Par ailleurs et selon les besoins, des rendez-vous s'organisent avec les familles, pour les inscriptions mais aussi par la suite, tout au long de l'année.

De nombreux projets sont mis en place par les différentes équipes, certains professionnels, sont « référent » d'un ou plusieurs projets. Ces différentes actions sont le reflet d'une véritable dynamique d'équipe. La diversité des projets éducatifs menés, permet de placer l'enfant au cœur des relations familiales et professionnelles.

5.4 Les éventuelles difficultés et/ou satisfactions des familles

Les responsables des crèches n'ont pas rencontré de difficulté majeure avec les familles. Dans l'ensemble, les parents ont été compréhensifs au vue de la situation sanitaire et des problèmes de recrutement du personnel. A leur manière, les familles ont soutenu les équipes tout au long de cette année complexe. Elles témoignent souvent leur reconnaissance aux équipes, notamment lors du départ de leur enfant pour l'école.

6 – Le bilan financier global

Le résultat global de l'année 2021 pour les 10 structures de la Communauté de Communes du Pays Mornantais présente un résultat très déficitaire de -162 523 € :

La hausse des charges est essentiellement due à l'augmentation des charges du personnel liée à la revalorisation du diplôme des EJE imposée par la convention collective dès septembre 2021 (+ 14 612 €) et de l'interim (+ 32 913 €) pour pallier aux nombreuses absences des salariés et à la pénurie de recrutement pour les CDD ainsi qu'à la mise en place d'une épargne salariale de 2% pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés (+29 417 €) avec par ailleurs une bonne maîtrise des autres charges.

La diminution des produits de 208 643 € s'explique par le fait que les taux d'occupation n'ont pas été atteints du fait des nombreuses absences d'enfants.

L'augmentation de la subvention de la Communauté de Communes + 40 447 € fixée dans la DSP couvrant la période 2019-2023 limite ce déficit.

7 – Les locaux

7.1 L'évolution générale du bâtiment

Les services techniques de la COPAMO ou les entreprises extérieures missionnées par le chargé de la maintenance des bâtiments salarié d'Acolea interviennent très régulièrement pour des problèmes liés à la plomberie, à l'électricité, à la maintenance du bâtiment mais aussi pour des petits travaux.

7.2 Le renouvellement du matériel et du mobilier

Les crèches de la COPAMO bénéficient d'un mobilier récent grâce à un renouvellement qui s'opère régulièrement.

Chaque année des achats se font aussi bien au niveau des jeux, du mobilier que du linge de lits et de toilettes, du petit matériel hôtelier avec l'achat de vaisselles en verres et d'assiettes à compartiments...

8 – Les perspectives pour l'année à venir et conclusion

La cohésion et l'implication de chaque membre des équipes contribuent au bon fonctionnement des structures. De même, le soutien et l'investissement du gestionnaire, le lien avec les autres crèches du Pôle Petite Enfance d'Acolea et le travail de remise en question des équipes ont contribué au bon déroulement des accueils, durant cette période incertaine, avec de nombreux protocoles changeant sans cesse du fait de la crise sanitaire.

La mise en place de nouveaux projets et la poursuite des autres ont pu se faire, tant bien que mal et se poursuivront grâce à l'investissement des équipes éducatives qui s'efforcent de repenser ses pratiques professionnelles, de les harmoniser pour accueillir les enfants et leurs familles du mieux possible, malgré le contexte sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19.

Nous aspirons à retrouver un climat plus serein afin que le personnel éducatif se consacre, encore plus, à leur cœur de métier, centré sur l'enfant, son éveil et la possibilité d'ouverture sur l'extérieur en entretenant des liens étroits avec nos divers partenaires socio-culturels du territoire.

Notre objectif est de retrouver au plus vite l'activité que nous avons avant cette période de Covid et d'améliorer ainsi les taux d'occupation mais nous continuons à être inquiets car actuellement le secteur de la Petite Enfance est très impacté par la pénurie de personnel diplômé notamment les

auxiliaires de puériculture, qui arrive désormais à mettre à mal l'organisation des remplacements et empêche de ce fait l'optimisation de l'accueil des enfants.

PUBLIE LE 19 JUILLET 2022
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT